

« LA COUBLANDINE »

La Coublandine est une épreuve de course à pied hors stade organisée par le Running Club de Coublanc (RCDC).

Règlement de l'épreuve

1-Inscriptions :

- A l'avance sur le site internet chronopuces.fr, jusqu'au 15 Septembre minuit.
- Sur place le jour de la course, à la «Salle pour Tous» de Coublanc jusqu'à 8h30.
- Tarifs : **-10Km** 11 Euros sur Internet 15 Euros sur place
-21Km 15 Euros sur Internet 19 Euros sur place
- Conditions d'inscription à l'épreuve :

-Licenciés :

Selon l'article L.231-13 du code du sport, l'organisateur s'assurera que les participants sont titulaires d'une licence « Athlé compétition » ou « Santé loisir » option running délivrée par la FFA ou titulaire d'une licence FSCF, FSGT, UFOLEP faisant apparaître de manière précise la Mention de non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition (article 131.6) ou d'une licence délivrée par les Fédérations : triathlon, course d'orientation, pentathlon moderne ou licence UNSS ou UGSEL .

-Non Licenciés :

Présentation obligatoire d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an, ou de sa photocopie (loi du 29 mars 1999 , article 6) . Aucun autre document ne peut être accepté pour remplacer un certificat médical.

Catégories d'ages autorisées à participer à l'épreuve des **10Km** :

MASTERS	VE	1978 et avant
SENIORS	SE	1979 à 1995
ESPOIRS	ES	1996 à 1998
JUNIORS	JU	1999 et 2000
CADETS	CA	2001 et 2002

AVEC AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Catégories d'ages autorisés à participer à l'épreuve des **21Km** :

MASTERS	VE	1978 et avant
SENIORS	SE	1979 à 1995
ESPOIRS	ES	1996 à 1998
JUNIORS	JU	1999 et 2000

PS : Le document sera conservé par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident.

° Le nombre maximum de participants ne pourra pas dépasser les 300 et une autorisation parentale sera demandée pour les mineurs.

2-Parcours :

° Course nature de 10 Km :

Départ à 9h30, une boucle à parcourir seul, chronométrage par puce électronique.

Un ravitaillement sur le parcours et un à l'arrivée place de la Mairie.

Barrière horaire : 2 Heures.

Tout coureur arrivé après 11h30 ne sera pas classé.

°Trail de 21 Km :

Départ à 9h, une boucle à parcourir seul, chronométrage par puce électronique.

Deux ravitaillements sur le parcours et un à l'arrivée place de la Mairie.

Barrière horaire : 3 Heures.

Tout coureur arrivé après 12h ne sera pas classé.

Les coureurs s'engagent à respecter le code la route. Port du dossard obligatoire sur tout mle parcours.

Départ : Place de la Mairie à Coublanc et arrivée au meme endroit.

Dossard : il sera à retirer sur place le jour de la course.

3-Chronométrage :

Le chronométrage sera organisé et effectué par « chronopuces ».

4-Assurance :

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance.

Individuel accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance de leur licence.

Pour les non licenciés : chaque participant doit s'assurer personnellement.

Les concurrents s'engagent à n'exercer aucune poursuite envers les organisateurs pour tout incident pouvant résulter de leur participation à cette manifestation.

5-Assistance médicale :

Un médecin et une équipe de secouristes seront présents sur l'épreuve.

6-Classement et récompenses :

Un classement et la remise de récompenses aura lieu sur le podium après la course.

Présence OBLIGATOIRE pour les récompenses.

***10Km** : Seront récompensés les 3 premiers du scratch Hommes et Femmes ainsi que le premier Homme et Femme de chaque catégorie. Pas de cumul de récompenses.

***17Km** : Les 3 premiers du scratch Hommes et Femmes et le premier Homme-Femme de chaque catégorie. Pas de cumul de récompenses.

7-Droit à l'image :

Tout concurrent renonce au droit à l'image et autorise l'organisateur à utiliser les clichés pris avant, pendant et après l'épreuve et renonce à tout recours contre l'organisateur pour l'utilisation faite de son image sur tous les supports en rapport avec la manifestation.

8-Renseignements :

Tout renseignement pourra être demandé auprès de

Mr CHATTON Cédric , « La Bourgogne » 71170 Coublanc

Téléphone 0385263049

Mail : cedric.chatton@orange.fr